

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE PHOTOVOLTAIQUE ST HILAIRE DE
LUSIGNAN
N°2**

Séance du 03 mars 2020

Le Conseil Municipal de St Hilaire de Lusignan, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi le trois Mars deux mille vingt à dix-huit heures, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELOUVRIE Pierre, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	10	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Pierre Delouvrié, Françoise Goudin, Liviano Céotto, Jean-Marie Dall'Agnol, Malika Besson, Danièle Ding, Philippe Maurin, Dino Milani, Eric Féletti, Odile Vassent-Coestier

Procurations(s) :

Catherine Couderc a donné procuration à Pierre Delouvrié

Etai(en)t absent(s) :

Florian Garin, Elodie Chollet, Catherine Couderc, Josiane Chillié, Jean-Max Courrié

Date de la convocation
27 février 2020

Etai(en)t excusé(s) :

Florian Garin, Elodie Chollet, Catherine Couderc, Josiane Chillié, Jean-Max Courrié

Date d'affichage
30 juin 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

30 juin 2020

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Dino Milani

et publication du

30 juin 2020

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
--

Conformément aux conditions de vote prévues à l'article L.2121-14 du CGCT, le Conseil Municipal a élu Mme Françoise GOUDIN, Adjointe au Maire, Présidente et Monsieur le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal

vote le Compte Administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	19 407,00
	Réalisé :	19 406,45
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	19 407,00
	Réalisé :	15 299,53
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	17 530,00
	Réalisé :	12 386,78
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	64 506,00
	Réalisé :	65 103,64
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-4 106,92
Fonctionnement :	52 716,86
Résultat global :	48 609,94

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

P/ Le Maire, le 1er Adjoint s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à St Hilaire de Lusignan

P/ Le Maire, le 1er Adjoint Françoise

